

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B** **RÈGLEMENT (CE) N° 689/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
du 17 juin 2008
concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux
(JO L 204 du 31.7.2008, p. 1)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012	L 201	60	4.7.2012

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2008R0689:20130401:FR:PDF>